

MAIRIE DE MANTEYER

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2025

DE-062-2025

Nombre de membres
afférents au CM : 11
Nombre de membres en
exercice 10
Nombre de membres
présents 06
Nombre de membres qui
ont pris part à la délib 08

Date de la convocation
09/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze octobre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Manteyer, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PONS, Maire.

Présents : PONS Michel, IMBERT Joëlle, BETEILLE Nelly, CELCE Chantal, LEVY Claude, PAUCHON Robert,

Absents excusés représentés : LORIDON Pablito (pouvoir à Claude LEVY)
LE MAGADURE Antoine (pouvoir à Joëlle IMBERT)

Absent excusé : FLEURY Simon; BUMAT Vincent

Objet : Désignation d'un secrétaire de séance.

Vu l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale dispose qu'au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

M. Nelly BETEILLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions.

A voté contre : 0
Abstention : 0
Ont voté pour : 8 dont 2 pouvoirs

Pour extrait conforme

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdits.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210500757-20251014-062-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2025

Le Maire

0.30 NS
